

► Débat public sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest

1^{er} octobre - 19 décembre 2010

Cahier d'acteur n°10



La Commission particulière du débat public sur le projet de prolongement du RER E publie les contributions des acteurs institutionnels, sous forme de cahiers d'acteurs. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur le site Internet www.debatpublic-rer-e.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.



Comité des Usagers Rive Droite de la Seine

Notre association, créée il y a dix ans, a pour but de faire améliorer les transports en commun et défendre les usagers de la ligne Paris Saint-Lazare / Mantes-la-Jolie via Conflans-Sainte-Honorine, mais aussi via Poissy du fait que nos adhérents utilisent par obligation les transports des deux rives. Pour cela nous écoutons, aidons, informons les usagers et intervenons, si besoin est, au niveau des instances liées au Transport (STIF, RFF, SNCF, Conseil régional, Conseil général, autocaristes, Elus...).

Nous sommes donc partie prenante de ce projet et en sommes très intéressés car il présente de nombreux atouts pour notre Région Ile-de-France, et surtout pour le département des Yvelines, plus particulièrement concerné puisqu'en étant situé à l'ouest, dont le Mantois qui sera le terminus de notre ligne.

Nous souhaitons que tous les habitants puissent en bénéficier d'une façon ou d'une autre, que ce soit des usagers de la rive gauche ou de la rive droite de la Seine.

Nous sommes tous impliqués dans ce projet qui doit être, au final, un outil de développement économique et social avec un facteur humain non négligeable et un respect de la nature (normes environnementales, CO2, développement durable...).

Nous y serons vigilants et y veillerons car de nombreux usagers sont excédés de leurs conditions de transport au quotidien. Ils attendent beaucoup de ce projet qui devrait faciliter leurs déplacements, réduire leur temps de trajet et apporter un peu de confort dans leur vie.

Nous avons pris connaissance, avant l'ouverture du débat public du 1er octobre 2010, du dossier du prolongement RER E à l'ouest. Il nous paraît très bien fait, clair et précis.

Quelques points cependant ne nous semblent pas avoir été traités en détail – ce sera probablement fait par la suite –, mais nous souhaitons, dès maintenant, vous faire part de nos remarques et interrogations.

Commençons par faire un point sur la situation d'aujourd'hui pour mieux appréhender le futur.

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



C.D.U. - R.D.S.

18 rue des Bois
78250 MEULAN

tél. : 01 34 74 75 52 / 06 70 32 43 53

Courriel : cdu-rds@wanadoo.fr

Site www.cdu-rds.com

Situation actuelle des transports

► Ligne J : Paris/Mantes par Poissy et par Conflans

- Régularité et sûreté toujours à surveiller,
- capacité des rames limite à certaines heures de pointe,
- fréquence encore insuffisante des trains Transilien,
- WC nécessaires dans les rames – temps de trajet de + 1 heure hélas inutilisables dans la majorité des cas.

► Express 14 : (services très appréciés des usagers)

- Lignes de cars reliant rapidement Mantes / La Défense et Les Mureaux, Verneuil / La Défense.
- Aucune liaison de Triel vers Verneuil ou Poissy et pourtant il y a des besoins.

► Mobilien

- Les lignes fonctionnent bien au départ des Mureaux (rive gauche),
- mais pas d'accès facile pour la rive droite car il n'y a pas de liaison régulière par cars pour relier la rive gauche, d'où de nombreux encombrements routiers sur les ponts de Seine.

► RER A

- Nombreux retards sur la ligne pour raisons diverses avec parfois insécurité des voyageurs,
- capacité insuffisante des rames (souvent d'un niveau) et usagers debout dès Cergy Préfecture,
- conditions de transport difficiles - trafic saturé.
- Quel avenir et quelles améliorations possibles pour le tronçon POISSY – CERGY ?

► Projet du prolongement du RER E

► Notre perception du projet :

- Nous parlons habituellement du projet EOLE dont les premiers échos datent de près de dix ans,
- le projet initial prévoyait une liaison vers St-Nom-la-Bretèche, Versailles...
- il a été jugé plus pertinent depuis de relier La Défense et le Mantois (importants pôles d'emplois et quartiers d'affaires) ce qui conduit le débat public à utiliser le terme "prolongement du RER E" ;
- ce projet parle beaucoup de la rive gauche, c'est logique, mais très peu de la rive droite bien que fortement impliquée. Ceci nous pose quelques problèmes qu'il serait bon de ne pas oublier et même d'y réfléchir dès maintenant.

► Les points forts nous semblent être :

- allègement des flux, diminution des temps de parcours et déplacements facilités et pas seulement sur le RER E prolongé,
- amélioration du trafic et des conditions de transport du RER A (1,2 million de voyageurs par jour),
- dessertes et interconnexions accrues : La Défense, Haussmann Saint-Lazare, Magenta, gare du Nord, gare de l'Est,
- désengorgement de la gare de Paris Saint-Lazare,
- rénovation ou création des infrastructures d'où une meilleure régularité du trafic,
- nouveau matériel roulant, plus fiable, plus rapide, donc de meilleures conditions de circulation et de transport.



Le RER E : la ligne existante (Chelles/ Tournai et Haussmann-Saint Lazare) et le projet de prolongement (Haussmann-Saint Lazare - Mantes-la-Jolie)



► Les points sensibles

- Entre Poissy / Vernouillet / Verneuil, il n'existe pas de possibilité de dépassements de trains et le tronçon est déjà saturé. Comment faire passer davantage de trains avec les équipements actuels ? Voie de contournement peut-être ?
- Aujourd'hui, il n'est fait aucun cas de la circulation des trains sur la rive droite alors qu'elle est tributaire du bon fonctionnement du trafic de la rive gauche. Si un quelconque problème survient sur la rive gauche, nos trains de la rive droite sont retardés ou supprimés pour laisser la priorité aux grandes lignes de la rive gauche...

Avec le prolongement du RER E vers Mantes, ne peut-on pas s'attendre à plus d'irrégularité encore pour les trains de la rive droite ? Et ce, du fait d'une circulation accrue du nombre de RER E à gauche et, à terme, ceux des lignes normandes supplémentaires ou nouvelles.

- Le RER E prolongé sera-t-il intégré au réseau Transilien ? Il serait alors nécessaire de réfléchir à une offre Transilien intégrant également le réseau de bus sur le territoire Seine Aval.

► Alternative

Nous ne voyons guère d'alternative car le réseau SNCF de Paris Saint-Lazare et le RER A sont à saturation. Aucune marge de manœuvre suffisante pour répondre à de meilleurs objectifs. La seule solution serait de créer une nouvelle ligne mais le coût serait tout à fait autre... alors le prolongement du RER E est nécessaire et indispensable pour sortir de cette impasse. Il faut absolument en débattre et arrêter le projet par des dispositions utiles et pratiques pour tous.

Le réseau ferré dans le périmètre de l'Oin Seine Aval

Nos attentes

► Gares - accès - parkings

- RER A – tronçon Cergy – Poissy : maintien et amélioration du trafic et des conditions de transport.
- Gare de Paris Saint-Lazare :
 - Délestage de la gare assuré mais comment seront réutilisées les voies libérées ?
 - Nous espérons pouvoir en bénéficier sur la rive droite :

Nous demandons qu'une étude soit faite sur la ligne J 6 car nous pensons possible de faire passer un ou deux trains directs ou semi directs (Mantes, Limay à Meulan-Hardricourt / Paris) aux heures de pointe du matin et du soir – ce serait un plus pour notre ligne – bien pénalisée par sa situation géographique - cela existait il y a une trentaine d'années...

Nous sommes prêts à en débattre ensemble et avec les élus si nécessaire – une réunion spécifique serait à programmer.

- Accès - parkings

L'accès aux futures gares d'EOLE est très important pour nous.

Il devra bien être prévu des parkings adaptés aux flux de la population active ou non.

Leur gratuité est nécessaire pour ne pas représenter un coût supplémentaire au titre de transport qui se trouve déjà sur la zone 6 (la plus élevée aujourd'hui).

De plus, les parkings payants actuellement engendrent un déplacement des usagers vers les parkings gratuits des communes voisines et bloquent des places au détriment des besoins des habitants desdites communes.

► Intermodalité

- Le maximum de personnes habitant sur les rives gauche et droite de la Seine devront bénéficier du prolongement du RER E, en particulier au niveau de Poissy/Triel, Les Mureaux/Meulan, Aubergenville, Juziers, Epône/Gargenville, Limay et Mantes.
- Pour cela, nous souhaitons la mise en place de navettes régulières par cars et sans coût supplémentaire, pour passer les ponts de Seine et éviter ainsi l'utilisation des voitures particulières.



► Matériel roulant

- Le projet devra être conçu pour l'avenir :
- Prise en compte de l'évolution croissante de l'habitat, des entreprises, universités..., car nombre de villes sont en plein développement : Mantes, Limay, Les Mureaux, Triel, Poissy... cf dossiers OIN / EPAMSA,
- Nombre suffisant de rames et du matériel roulant ; fréquence et capacité adaptées aux besoins.
- Sécurité, sûreté et toilettes, pour le confort et la sérénité des déplacements des usagers.



Le périmètre de l'Oin Seine Aval

► Sûreté des voyageurs

- Quelle sera la politique à l'égard des actes de malveillance ou de délinquance ?
- Y aura-t-il bien une présence humaine dans les trains ? Comme cela se fait de plus en plus sur le Transilien pour le bien de tous.

► Tarification

- Le titre de transport pour le prolongement du RER E devra être identique aux normes existantes Transilien pour un prix unique comprenant train, métro et bus.

- La phase amont du projet pourrait être l'occasion de reconsidérer les zonages de la carte – Transport IDF – il serait judicieux de ne conserver que 5 zones et y inclure, éventuellement, le coût du parking.

► Toilettes

- Des endroits toilettes devront être prévus pour les clients de ce RER E : aux alentours des gares, ou dans la gare même, ou alors dans le nouveau matériel roulant. Ceci n'est pas du superflu pour les usagers quotidiens de vos lignes.
- Cela éviterait tous les désagréments d'hygiène aujourd'hui constatés lors d'absence ou d'impraticabilité de wc.

► Nos vigilances

- Réaménagement des gares, quais, accès handicapés, aide à la personne,
- Correspondances envisagées pour drainer le maximum de voyageurs.
- Réutilisation de certaines lignes de cars qui pourraient disparaître sur la rive gauche.

Notre conclusion

Nous regrettons que, dans le dossier de ce débat public, il ne soit fait que si peu cas de la rive droite de la Seine. Sur notre territoire, elle participe indirectement mais sûrement au gonflement des flux de la rive gauche et donc aura un impact sur Eole qui, espérons-le, ne sera pas saturé dès sa mise en circulation.

Notre devoir est d'insister sur les points à considérer ci-dessus, pour permettre à cette opération d'être la plus efficace, la plus bénéfique aux usagers des transports en commun de l'ouest parisien et la mieux comprise par les deux rives et la Boucle de la Seine.

Nous remercions les maîtres d'œuvre et d'ouvrage (STIF et RFF) ainsi que sur leur partenaire (SNCF) de bien vouloir prendre en compte nos remarques, observations et questionnements et d'agir en conséquence pour que ce débat se révèle constructif et apporte, sans conteste, une amélioration des transports bénéfiques à tous.

Ce débat public est crucial pour une prise de décisions rapides et une mise en oeuvre tout aussi rapide. Le prolongement RER E ne peut plus attendre. Sa mise en service est prévue en 2020 et cette date doit être respectée, sachant qu'en 2017, sauf imprévu, nous pourrions bénéficier de l'aménagement des voies sur le Mantois voir même du nouveau matériel. C'est un rêve que nous voulons voir devenir réalité !

